

Liste des médicaments non assurés

État au 01.2021

Complément à la liste des produits pharmaceutiques pour application spéciale (LPPV)

La liste s'applique aux assurances complémentaires suivantes:

Chiffre 3 al. 2 CC Diversa Komfort
Chiffre 3 al. 2 CC Diversa Basis
Chiffre 4 CC Jump
Chiffre 4 CC Family
Chiffre 5 CC Classic
Chiffre 4 CC Medical Private
Chiffre 1.5 CC p care BASIC
Chiffre 1.5 CC p care COMFORT
Chiffre 1.5 CC p care PRIVATE
Chiffre 1.5 CC p care ROYAL
Chiffre 1.5 CC s care BASIC
Chiffre 1.5 CC s care COMFORT
Chiffre 1.5 CC s care PRIVATE
Chiffre 1.5 CC s care ROYAL
Chiffre 1.5 CC h care COMFORT
Chiffre 1.5 CC h care PRIVATE
Chiffre 1.5 CC h care ROYAL
Chiffre 2.3 CC PRIVATE INTERNATIONAL

Remarques préliminaire

Les termes sont expliqués plus loin.

Les produits autorisés en Suisse et remis en pharmacie (médicaments et produits médicaux) ne sont pas tous remboursés par l'assurance obligatoire des soins. Les assurances complémentaires peuvent donc prévoir, le cas échéant, une prise en charge de certains produits. L'étendue ou l'exclusion de la prise en charge des coûts est soumise aux règles applicables dans les conditions d'assurance en vigueur.

La liste des préparations non assurées mentionne les préparations (ou groupes de préparations) qui ne sont pas ou que partiellement remboursées par le biais des assurances complémentaires susmentionnées. La présente liste n'est pas exhaustive et Sanitas est en droit de la modifier à tout moment.

Compte tenu de la quantité et de l'évolution constante des médicaments et des produits médicaux, il n'est pas possible de mentionner chaque produit médical non assuré. La liste des préparations non assurées ci-après comprend donc des exclusions générales (1.) et des exclusions réparties par groupe de substances/domaine d'indication (2.) ainsi qu'une énumération non exhaustive des produits les plus courants. Si un produit n'est pas mentionné, cela ne signifie pas automatiquement que les prestations sont allouées par les assurances complémentaires.

Définitions

Médicaments

Les produits d'origine chimique ou biologique destinés à agir médicalement sur l'organisme humain ou animal, ou présentés comme tels, et servant notamment à diagnostiquer, à prévenir et à traiter des maladies, des blessures et des handicaps; le sang et les produits sanguins sont considérés comme des médicaments (art. 4 de la loi sur les produits thérapeutiques [LPTh]).

Dispositifs médicaux

Les produits, y compris les instruments, les appareils, les diagnostics in vitro, les logiciels et autres objets ou substances destinés à un usage médical, ou présentés comme tels, dont l'action principale n'est pas obtenue par un médicament (Art. 4 de la loi sur les produits thérapeutiques [HMG]).

Compléments alimentaires

Les compléments alimentaires sont des produits contenant des vitamines, des minéraux ou d'autres substances sous forme concentrée ayant un effet nutritionnel ou physiologique et pour but de compléter le régime alimentaire. Ils se présentent sous forme de capsules, comprimés, liquide ou en poudre. Les compléments alimentaires sont donc des denrées alimentaires destinées à compléter la nutrition générale et proposées sous forme dosée.

Aliments fonctionnels

Les aliments fonctionnels sont des denrées alimentaires présentant des avantages supplémentaires spécifiques allant au-delà des fonctions nutritionnelles et physiologiques des substances nutritives que contiennent ces denrées. Outre un effet de satiété et un apport en nutriments, ils entendent procurer des bienfaits physiologiques.

Aliments

Les aliments sont des denrées alimentaires et non des médicaments (art. 3 Loi sur les denrées alimentaires, LDAI).

Alimentation artificielle

L'alimentation artificielle est répartie entre alimentation entérale et alimentation parentérale:

L'alimentation entérale s'effectue par le tube digestif et au moyen d'une sonde (lors de maladies de l'œsophage, de troubles de la déglutition, etc.). L'alimentation parentérale est l'administration intraveineuse de nutriments (glucides, acides gras, acides aminés, électrolytes, vitamines, oligoéléments).

Dans certaines conditions, l'alimentation artificielle est remboursée par le biais de l'assurance obligatoire des soins.

Préparations non assurées

1. Exclusions générales

Les assurances complémentaires susmentionnées ne prennent pas en charge les préparations suivantes:

- préparations indiquées sur la liste des produits pharmaceutiques pour application spéciale (www.lppa.ch);
- préparations (y compris les préparations nouvellement autorisées et les médicaments en provenance de l'étranger) appartenant au même groupe de substances ou au même domaine d'indication que les préparations mentionnées sur la liste ci-après;
- préparations utilisées en dehors du cadre de l'information professionnelle autorisée par Swissmedic;
- préparations dont swissmedic a suspendu ou supprimé l'autorisation pour des raisons de sécurité;
- compléments alimentaires et aliments fonctionnels;
- aliments pour diabétiques;
- alimentation entérale avec ou sans sonde (p. ex., Ensure plus, Fresubin Energy Drink, Nutridrink pour la nutrition orale etc.);

alimentation parentérale;

médicaments pour lesquels il existe des limitations dans la liste des spécialités et qui sont utilisés en dehors de ces limitations (indépendamment du fait qu'ils répondent ou non aux conditions selon l'article 71a OAMa);

préparations des méthodes de la médecine complémentaire (p. ex., homéopathie, naturopathie), si les conditions complémentaires applicables ne prévoient pas expressément une couverture .

Les assurances complémentaires susmentionnées prennent en charge un montant maximum de 50 000 francs par an et par préparation.

2. Exclusion répartie par groupe de substances/domaine d'indication

Groupe de substances/domaine d'indication	Exemples (énumération non exhaustive)
Médicaments contre les troubles gastro-intestinaux fonctionnels – Produits contre les troubles digestifs	– Comprimés Carvon – Terre médicinale Luvos – Capsules Imogas
Médicaments contre la constipation – Produits contre la constipation	– Suppositoire à la glycérine – Dulcolax – Granulés Colosan Plus
Agents anti-adiposité – Produits visant à réduire l'obésité	– Comprimés Liposinol Biomed – Comprimés Formoline L112
Vitamines, sels minéraux, toniques et autres produits destinés au système alimentaire et au métabolisme – Toutes les préparations, à l'exception des préparations vitaminées et des produits à base de sels minéraux pour les femmes enceintes. Ceux-ci sont remboursés pendant la grossesse.	– Comprimés pelliculés Supradyn – Vitasprint – Biotine-Biomed forte
Antimycosiques – Produits antimycosiques en application topique	– Excilor, solution pour le traitement de la mycose des ongles – Nailexpert by Wartner
Produits dermatologiques, tels que – Antitranspirants – Shampoings médicaux – Produits contre les verrues, les callosités et les cors	– Botox – Shampoing Selsun – Wartner pour le traitement des verrues – Kamillex liquide – Crème antichéloïde Kelosoft
Produits émollients et protections cutanées – Soins de la peau et protection cutanée	– Viola, pommade à l'huile d'amande douce – Crème Carbaderm
Médicaments pour le traitement des plaies – Produits destinés à accélérer la cicatrisation	– Pommade au baume Zeller – Kamillosan liquide
Produits contre les ectoparasites, insecticides et répulsifs – Produits contre les moustiques, les poux, les tiques et la gale – Produits pour traiter les piqûres et se protéger des insectes	– Shampoing Prioderm – Lotion Loxazol – Anti-Brumm

Groupe de substances/domaine d'indication	Exemples (énumération non exhaustive)
Antiseptiques et désinfectants – Präparate basierend auf quartären Ammonium-Verbindungen	– Solution Stellisan – Solution Octeniderm
Médicaments antipaludiques – Médicament pour prévenir le paludisme (y compris Stand-by)	– Malarone
Moyens de contraception – Produits contraceptifs – Moyens de contraception avec effet local et systémique	– Nuvaring – Préservatifs – Contraceptifs oraux («pilule»)
Produits pour le traitement des dysfonctions érectiles – Ces produits ne sont ni remboursés pour le traitement des dysfonctions érectiles ni pour le traitement des symptômes fonctionnels d'une hyperplasie de la prostate.	– Viagra – Cialis
Topiques contre les douleurs articulaires et musculaires – Produits à usage externe pour le traitement des douleurs articulaires et musculaires tels que les produits à base de capsaïcine	– Emplâtre Isola Capsicum – Crème Dul-X – Gel à la consoude
Stomatologie – Produits pour le traitement local de maladies des cavités buccales et pharyngées	– Elmex gelée – Pâte adhésive Kenacort A
Médicaments thérapeutiques pour la cavité bucco-pharyngée, tels que – Anesthésiques locaux pour la cavité bucco-pharyngée, anti-inflammatoires ou produits pour humidifier	– Comprimés à sucer Mebucaïne – Spray Hextril
Produits de rhinologie – Produits pour le traitement des rhumes	– Spray nasal Triomer – Crème nasale Emser
Préparations pour le traitement des refroidissements, tels que – Huiles, bains, thés ou boissons chaudes	– Huile Po-Ho – Bain contre les refroidissements Pulmex
Larmes artificielles et autres préparations indifférentes – Humectants pour les yeux	– Collyre Bepanthen – Sérum autologue
Spécialités de comptoir ou produits préparés conformément à l'ordonnance du médecin – Pour autant que le principe actif et/ou l'indication de la prescription puisse être attribué à un produit de la présente liste ou de la liste des produits pharmaceutiques pour application spéciale (LPPA, www.lppa.ch).	– Prescriptions à base de déhydroépiandrosterone (DHEA) – Solution à base de minoxidil en application topique

3. Exclusions indépendantes du groupe de substances actives / domaine d'indication

Les assurances complémentaires susmentionnées ne prennent pas en charge les préparations suivantes:

Alofisel	Folotylin	Naglazyme	Sovaldi
Besremi	Grafalon	Nerlynx	Spravato
Cablivi	Hemangirol	Nubeqa	Strensiq
Cerdelga	Iclusig	Obizur	Thymoglobuline
Cervarix	Jorveza	Ocaliva	Trikafta
Crysvita	Kanuma	Piqray	Tukysa
Defitelio	Kisplyx	Procysbi	Vimizim
Duodopa	Kybernin	Radicava	Vitrakvi
Elaprase	Libtayo	Revestive	Vizimpro
Enspryng	Lorviqua	Rozlytrek	Vosevi
Evenity	Lutathera	Rydapt	Vyndaqel
Exjade	Mepact	Samsca	Wakix
Exviera	Mozobil	Sarclisa	Xofluza
Firdapse	Mylotarg	Sativex	Xospata

N'hésitez pas à vous adresser à votre Service Center Sanitas pour toute question concernant des produits en particulier ou la liste des produits non assurés.